

NUMÉRO
SPECIAL



Rapport d'activité 2021



PUBLIC EYE LE MAGAZINE
N°34 - Février 2022

Public Eye



Sommaire

- 5 **Corruption**
- 8 **Santé**
- 13 **Campagne Clean Clothes**
- 16 **Pesticides**
- 21 **Matières premières**
- 23 **Multinationales responsables**
- 26 **Matières premières agricoles**
- 28 **Politique commerciale**
- 31 **Visites dans les écoles**
- 32 **Bénévoles**
- 35 **Organisation : organes et structure**
- 42 **Remerciements**
- 43 **Rapport financier 2021**
- 51 **Mission et histoire**

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE Numéro spécial –
Rapport d'activité 2021 – n° 34, février 2022
—
ISSN 2504-1258 – Le magazine Public Eye
paraît 6 fois par an en allemand et en français.
Cotisation-abonnement annuelle 75 fr.

ÉDITION Ariane Bahri (F) et Roman Bolliger (D) |
TRADUCTION Maxime Ferréol | MISE EN PAGES
Karin Hutter | PHOTOS Marion Nitsch |
IMPRESSION Vogt-Schild Druck AG, Cyclus
Print & Leipa, FSC
TIRAGE F : 10 200 ex. / D : 29 200 ex.

CONTACT Public Eye
Av. Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
publiceye.ch
—
COMPTÉ POSTAL 10-10813-5



Sur le terrain des injustices

Dans ce rapport d'activité, vous découvrirez notre équipe en pleine action : un clin d'œil aux contradictions du football. Fair-play ou tricherie ? Véritables « images Panini » ou agissements douteux en coulisses ?

Ces contradictions sont similaires à celles auxquelles nous sommes confrontés dans notre travail quotidien. Par exemple, quand une enquête nous conduit derrière la façade rutilante du géant du commerce en ligne Shein, et que nous rencontrons des couturières qui triment 75 heures par semaine pour suivre la cadence insensée de la mode ultra-éphémère.

Ou quand nous dépistons à travers la Suisse des milliers de sociétés boîtes aux lettres anonymes, des constructions juridiques qui servent souvent à dissimuler corruption et blanchiment d'argent. Ou encore quand nous révélons que les négociants agricoles

suisses se muent de plus en plus en propriétaires de plantations, avec des conséquences parfois désastreuses pour les populations locales et l'environnement.

Pour que le football soit fair-play, il faut des arbitres qui scrutent l'action et sanctionnent les fautes grossières. Nous aussi, nous dénonçons les agissements injustes et braquons les projecteurs sur les comportements aberrants des multinationales. Nous cherchons surtout à faire évoluer les choses, en luttant sur le plan politique en faveur de réglementations contraignantes et d'un plus grand respect des droits humains. Et nous n'hésitons pas à sortir le carton rouge.

Au nom du comité et de l'équipe, je remercie du fond du cœur toutes les personnes qui soutiennent notre action, les bénévoles et les membres de Public Eye, qui sont désormais plus de 28 000 ! C'est grâce à vous et votre précieux soutien que nous pouvons continuer à nous engager en toute indépendance pour un monde plus juste. | *Pierrette Rohrbach, présidente*



MERCATO
de la
CORRUPTION



Gros sous et coquilles vides

Encore une année sous le sceau de la criminalité en col blanc. Au menu : le premier procès pour corruption internationale à Genève, la campagne de Public Eye sur les failles juridiques de la Suisse, des Pandora Papers qui tombent à point nommé et Congo Hold-up, la plus grande fuite de données d'Afrique pour clôturer l'année.

Les fêtes de fin d'année à peine digérées, 2021 a débuté avec le procès pour corruption de Beny Steinmetz à Genève (voir le texte sur les matières premières page 21). Mais qu'est-ce qui fait que la Suisse se retrouve systématiquement au cœur de ces scandales ? La condamnation du magnat des mines a ouvert la voie à notre grande campagne sur la corruption. Dans notre dossier publié cet été sur notre site web, nous avons détaillé toutes les lacunes juridiques suisses qui font que nos multinationales, banques et intermédiaires financiers sont toujours aussi prisés par les criminel-le-s en col blanc. La corruption enrichit un petit nombre de personnes, mais elle nuit à la grande majorité.

En septembre, nous avons joué la carte de l'ironie avec notre *Petit manuel de la corruption «made in Switzerland»* à usage des criminel-le-s en col blanc. Nous vous

avons livré toutes les recettes : avocat-e-s aux petits soins, justice qui traîne, amendes dérisoires et ingénierie corporatiste. Notre campagne s'est poursuivie avec une cartographie des sociétés boîtes aux lettres qui essaient dans les cabinets d'avocat-e-s et fiduciaires de Genève, de Fribourg, du Tessin et de Zoug. Ces coquilles vides ne sont pas illégales en soi, mais il faut bien admettre qu'on les retrouve dans la moitié des signalements envoyés au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS). Et dans près de 12 % des cas, elles sont enregistrées en Suisse.

Et quand il n'y en a plus...

Ben il y en a encore. Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) annonçait le premier dimanche d'octobre la publication des Pandora Papers,

une gigantesque fuite de 12 millions de données. Celle-ci, comme pour les Panama Papers il y a cinq ans, font la part belle à la Suisse. Sur les 20 000 structures offshore créées par la seule société panaméenne Alcolgal, plus d'un tiers sont liées à des avocat-e-s, fiduciaires et autres conseillers et conseillères suisses. Les principales victimes de ce système ne sont autres que les citoyen-ne-s ainsi privé-e-s de recettes publiques. Au lieu d'écoles et d'hôpitaux, l'argent sert à financer des villas privées et des yachts. Cela n'a pourtant pas convaincu la majorité bourgeoise du Parlement fédéral d'assujettir à la loi sur le blanchiment d'argent les activités de conseil liées aux sociétés boîtes aux lettres et autres entités juridiques.

Pour ne plus être le paradis des criminel-le-s en col blanc, la Suisse doit prendre des mesures urgentes. Alors que nos voisins ont compris la nécessité de mettre en place un registre public des ayants droit économiques, le Conseil fédéral refuse d'en créer un pour la Suisse. Ces registres publics des véritables propriétaires des sociétés sont considérés comme l'une des mesures les plus efficaces de lutte contre la criminalité économique. C'est pourquoi, avec plus de 24 000 pétitionnaires, nous avons soudoyé le conseiller fédéral Ueli Maurer, responsable de la lutte contre le blanchiment d'argent, car nous n'avons « pas envie » que la Suisse demeure un repaire de pirates.

En parlant de flibustiers offshore : l'affaire des *Tuna Bonds*, ce prêt de 2 milliards de dollars US qui devait permettre au Mozambique de se doter de bateaux de pêche et de vedettes rapides, s'est enrichie d'un nouveau chapitre. Credit Suisse a accepté cet automne de payer une amende 475 millions de dollars aux régulateurs états-unien et britannique, et de passer l'éponge sur 200 millions de dettes du pays africain qui avait vu comment l'essentiel du prêt se perdait dans la corruption. L'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) a quant à elle clos ses investigations et constaté dans tout le groupe de graves manquements dans la gestion des risques, le système de contrôle interne et la lutte contre le blanchiment d'argent.

La plus grande fuite de données du continent africain

Afrique toujours, cette fois direction la République démocratique du Congo (RDC). La plus grande fuite de données du continent a permis à un consortium de médias et d'ONG, dont Public Eye, de détailler les mécanismes corruptifs de l'élite congolaise sous le règne de Joseph Kabila (2001–2019). Total siphonné dans les caisses de l'État : 138 millions de dollars. Après six mois de travail, cette alliance inédite entre médias et ONG, réunis fin

novembre sous la bannière Congo Hold-up, a permis de tirer les fils jusque chez nous, en Suisse. On y retrouve un immeuble payé par une société-écran des Kabila chez UBS Genève, les intrigues politico-électorales de la RDC qui s'exportent dans nos contrées, un réseau libanais sous sanction qui fait affaire depuis sa banque genevoise ou les horloges fantômes de Kabila.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Le clan Kabila dénonçant du « Kabilabashing », un « acharnement injustifié de puissances occultes qui n'ont jamais digéré les choix de souveraineté » de l'ancien président. Le gouvernement actuel ne l'entend pas de la même oreille. La ministre de la Justice a donné dès le lendemain des révélations, l'« injonction » au procureur général « d'ouvrir une instruction judiciaire » sur les récentes « révélations de détournements de fonds publics impliquant plusieurs sociétés congolaises et internationales ». Une information judiciaire visant le clan de Joseph Kabila a été ouverte à Kinshasa. En Suisse, le tour de vis du régulateur se fait encore attendre. ■

Perspectives

- ▶ En 2022, nous continuerons à suivre de près la politique suisse en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption. Un premier rendez-vous important est déjà fixé : lors de sa réunion de février, le Groupe d'action financière (GAFI) entend réviser la recommandation 24, qui régit les normes minimales en matière de transparence des personnes morales. Il s'agit notamment de la publication des ayants droit économiques des personnes morales – c'est-à-dire des personnes physiques par lesquelles celles-ci sont effectivement contrôlées. Si le projet est adopté par les États membres, la Suisse devra adapter sa réglementation actuelle dans ce domaine.
- ▶ Lors de la session d'hiver, le Parti socialiste a déposé plusieurs interventions visant à améliorer le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption. Là aussi, nous scrutons de près si le Conseil fédéral et une majorité du Parlement ont la volonté de s'attaquer à ces modifications législatives urgentes et nécessaires.

La Big Pharma nous mène en bateau

La crise du Covid-19 est une aubaine pour les géants de la pharma. Public Eye a critiqué leur modèle d'affaires dans une campagne qui a également montré que la Suisse est à la fois complice et otage de la pharma. Les principales victimes sont les populations des pays à faible revenu.

Deux ans après le début de la pandémie, le bilan est cinglant: avec leurs vaccins contre le Covid-19, Pfizer/BioNTech et Moderna gagnent 65 000 francs par minute. Or le développement de ces vaccins est essentiellement le fruit de plusieurs années de recherches publiques et a été subventionné à hauteur de plus de 100 milliards de francs depuis le début de la pandémie. Ces investissements publics justifieraient à eux seuls que les vaccins contre le Covid-19 soient considérés comme des biens publics. Mais aujourd'hui, les géants de la pharma se frottent les mains car les gouvernements n'ont pas saisi l'opportunité d'imposer des conditions en échange des financements publics. Ainsi, une poignée de multinationales contrôlent qui a accès aux moyens de lutte contre le Covid, quand et à quel prix. Les géants bâlois ne sont pas en reste. Novartis a certes vendu sa division

vaccins il y a quelques années, mais le groupe peut se tailler une belle part du gâteau grâce aux contrats de production qui lui ont été confiés, et espère que ses propres traitements en cours de développement feront aussi leurs preuves. Roche est pour sa part très actif sur le juteux marché des tests en attendant le prochain filon: deux de ses médicaments contre le Covid-19 ont été recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Si les pays riches se sont octroyé plusieurs fois les doses de vaccins nécessaires, 5,2 % seulement de la population des pays les plus défavorisés est totalement vaccinée. Le lobby de la pharma lutte bec et ongles contre les mécanismes internationaux permettant un accès équitable aux moyens de lutte contre le Covid-19 et les pays riches, dont la Suisse au premier plan, font blocage. Résultat: la



COUP FRANC CONTRE
la politique du sparadrap



répartition mondiale de ces technologies ne progresse au mieux que très lentement.

La pandémie, révélatrice du modèle d'affaires de l'industrie

Au printemps 2021, Public Eye a illustré les dix stratégies des pharmas pour maximiser leurs profits. Le modèle d'affaires de l'industrie pharmaceutique repose sur la socialisation des risques et la privatisation de profits. Les droits de propriété intellectuelle tels que les brevets entraînent une situation de monopole censée compenser les investissements des multinationales de la pharma. Mais dans les faits, les risques liés à la recherche et au développement (R&D) sont fortement minimisés par d'énormes financements publics qui représentent, selon des estimations prudentes, en moyenne 30 % des dépenses mondiales annuelles en R&D. Pour les traitements qui ne sont pas rentables pour la pharma, par exemple ceux concernant des maladies négligées, cette proportion de fonds publics est même deux fois plus élevée. En outre, les multinationales abusent de leur pouvoir de monopole et font constamment grimper les prix, ce qui est particulièrement dramatique pour les populations des pays à faible revenu mais devient aussi de plus en plus problématique pour les pays riches.

Les pharmas recourent abondamment à ces stratégies durant la crise actuelle. C'est pourquoi nous avons demandé au Conseil fédéral, au moyen d'une pétition lancée avec Amnesty Suisse et signée par plus de 20 000 personnes, qu'il s'engage résolument en faveur d'un accès universel aux moyens de lutte contre le Covid-19. Concrètement, Public Eye demande que la Suisse soutienne la dérogation temporaire des droits de propriété intellectuelle sur les moyens de lutte contre le Covid-19 (dérogation ADPIC) et le partage sans restriction des technologies. Même si la conférence ministérielle prévue fin 2021 à Genève a dû être reportée pour des raisons sanitaires, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peut décider à tout moment d'adopter cette dérogation ADPIC. Il est urgent qu'elle le fasse, après plus d'un an de blocage et des millions de décès faute de vaccins ou traitements accessibles. Des entreprises du monde entier pourraient ainsi contribuer à la production, ce qui permettrait d'accroître les volumes et de faire baisser les prix.

Le Conseil fédéral devrait en outre rendre publics les contrats d'achat de vaccins, ce qu'il refuse toujours de faire malgré les demandes répétées en vertu de la loi sur la transparence. Des contrats confidentiels de l'UE rendus publics montrent une image consternante : les pharmas ont imposé de nombreuses conditions les dispensant

des risques de responsabilité civile et préservant leur contrôle sur les dons des doses de vaccin non utilisées. Public Eye a toutes les raisons de supposer que les contrats que la Suisse a signés sont similaires.

Un changement fondamental est nécessaire

La Suisse est complice (elle protège le modèle d'affaires axé sur le profit) mais aussi otage de la pharma du fait de l'asymétrie des pouvoirs. C'est toutefois le devoir de l'État de garantir le droit humain à la santé et de ne pas entraver sa réalisation dans d'autres pays à travers sa politique extérieure. L'accès aux médicaments fait partie intégrante du droit à la santé. Si la Suisse décide de privatiser l'approvisionnement en médicaments, elle doit assurer un contrôle efficace sur les acteurs privés, avec des possibilités de sanctions en cas d'abus. Parmi les mesures concrètes figurent des obligations de transparence sur les investissements publics et privés ainsi que sur les prix. Par ailleurs, les subventions étatiques devraient être assorties de conditions relatives à l'accès et aux prix. ■

Perspectives

- ▶ La transparence sur les coûts de recherche et de développement réels est impérative pour contrer les marges excessives. Des pays voisins ont déjà pris des mesures concrètes, la Suisse doit leur emboîter le pas.
- ▶ Public Eye lutte aussi contre l'opacité des prix des médicaments. Nous nous sommes opposés à la proposition du Conseil fédéral de légaliser les rabais secrets lors de la révision de la loi sur l'assurance-maladie. La procédure se poursuit en 2022.
- ▶ Les rapports complets des essais cliniques doivent être publiés, et les droits humains être respectés aussi et surtout lorsqu'ils sont délocalisés à l'étranger. Public Eye s'engagera en ce sens en Suisse dans le cadre de révisions législatives à venir.
- ▶ L'accès équitable aux moyens de lutte contre le Covid-19 reste une problématique cruciale. Au-delà des vaccins, cela concerne aussi l'accès aux médicaments contre le Covid-19 et les tests. Public Eye continuera de s'engager afin que la Suisse fasse passer le droit à la santé avant les profits de ses pharmas.



moins de magouilles

Luttes salariales pendant la pandémie et révélations sur le commerce en ligne

Pendant la pandémie, des millions de couturières et couturiers ont perdu leur emploi ou ont dû faire face à de fortes baisses de salaire. Les enseignes internationales rejettent leurs responsabilités à l'aide d'arguments cousus de fil blanc. Nous avons analysé leur discours et montré comment elles devraient – et pourraient – agir. Nous avons aussi exigé la signature du nouvel accord international pour la santé et la sécurité, et révélé les conditions de production du géant de la mode en ligne Shein.

Déjà avant la crise du Covid-19, les salaires de misère versés aux employé-e-s de l'industrie textile ne leur permettaient pas de mettre de l'argent de côté pour les cas d'urgence. Avec la pandémie, leur situation s'est encore aggravée: selon les estimations de la Campagne Clean Clothes (CCC), les travailleuses et travailleurs du textile ont perdu près de 12 milliards de dollars US entre mars 2020 et mars 2021. Entre avril et mai 2021, des salaires d'un montant total évalué à 109 millions de dollars n'ont pas été versés à des employé-e-s d'usines textiles cambodgiennes qui fournissent des entreprises comme Adidas,

C&A, H&M, Inditex ou Nike. Depuis le début de la pandémie, le total s'élève à près de 400 millions.

Avec des syndicats et activistes, nous avons de nouveau appelé les enseignes de la mode à s'assurer que les travailleuses et travailleurs bénéficient d'une protection pendant la pandémie et que leurs salaires leur soient versés. Or une dizaine de réponses à une lettre envoyée par des syndicats cambodgiens montrent que les entreprises ne refusent pas seulement de combler le déficit salarial (écart entre les salaires actuels et ceux versés avant la pandémie), mais la plupart ne reconnaissent même pas le pro-

blème central et ne donnent pas de réponse claire aux revendications des syndicats.

En réaction à cette dramatique perte de salaires, la CCC demande depuis avril, avec la campagne internationale #PayYourWorkers, que les enseignes de la mode et détaillants garantissent le versement des salaires et indemnités de licenciement, et qu'ils respectent le droit du travail. La campagne est soutenue par plus de 230 organisations à travers le monde, et plus de 13 000 personnes ont déjà signé la pétition en Suisse. À l'aide de nombreux reportages, la CCC a beaucoup communiqué sur le vol de salaires et organisé des actions originales dans la rue et en ligne.

Nouvel accord international pour la santé et la sécurité

Après des mois de négociations autour de la prolongation de l'Accord sur la sécurité des bâtiments au Bangladesh, les fédérations syndicales internationales et les instances représentant les enseignes de la mode se sont entendues sur un nouvel accord international pour la santé et la sécurité. En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2021, celui-ci conserve non seulement le modèle du texte précédent, mais va encore plus loin. Alors que le précédent accord se limitait au Bangladesh, la nouvelle mouture permet

désormais d'étendre ce texte juridiquement contraignant à d'autres pays. La signature de ce nouvel accord est le fruit de négociations tenaces de la coalition de syndicats et d'organisations de la société civile, dont la CCC.

La plupart des enseignes suisses de la mode bottent toutefois en touche sur le nouvel accord. Jusqu'à présent, parmi celles qui s'approvisionnent au Bangladesh, seules Coop, Migros, Tally Weijl et Triumph l'ont signé. Mammut se contente toujours de profiter sans s'engager, Manor déclare qu'elle réfléchit actuellement à son adhésion, tandis que Chicorée, Intersport International Corporation et Zebra renoncent tout simplement à s'exprimer. Nous attendons de ces enseignes qu'elles apportent leur contribution à la sécurité des travailleuses et travailleurs en signant l'accord. Dès qu'il sera étendu à d'autres pays, toutes les marques qui s'y approvisionnent devront également le signer. Workfashion et Nile se sont déjà engagées à le faire.

Dans les coulisses du géant chinois de la mode en ligne Shein

L'année dernière, nous avons enquêté sur la chaîne d'approvisionnement du géant chinois de la mode en ligne Shein. Bien que de nombreuses personnes n'aient jamais entendu parler de cette enseigne, elle donne un coup de

vieux à H&M ou Inditex, maison-mère de Zara. Au printemps 2021, l'application de Shein a détrôné celle d'Amazon en tête des apps de shopping les plus téléchargées aux États-Unis. En termes de chiffre d'affaires, le géant chinois a même réussi à se rapprocher de H&M l'année dernière. Si, pour Zara, la « mode éphémère » signifiait un cycle de production de trois à quatre semaines, Shein arrive désormais à fabriquer un vêtement en moins d'une semaine, du design à l'emballage. Public Eye a cherché à savoir qui paie le prix de cette mode ultra-éphémère extrêmement bon marché.

Sur mandat de Public Eye, des enquêteurs et enquêtrices chinois-e-s ont réussi à pénétrer dans les usines de certains fournisseurs de Shein à Guangzhou. Les employé-e-s, qui viennent de provinces chinoises pauvres, font des journées de onze à douze heures avec un seul jour de congé par mois. Cela représente plus de 75 heures de travail par semaine, ce qui est non seulement contraire au code de conduite de Shein, mais aussi au droit du travail chinois. Notre enquête dans les coulisses du leader de la mode ultra-éphémère nous a par ailleurs conduits dans un centre de logistique en Belgique, où nous avons aussi constaté des conditions de travail précaires. ■

Perspectives

- Shein est emblématique de l'énorme croissance du commerce en ligne, dont le chiffre d'affaires a explosé pendant la pandémie de Covid-19, au détriment des travailleuses et travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Mais qu'en est-il des minima sociaux chez les autres grands détaillants ? En 2022, nous nous pencherons aussi sur l'évolution du commerce en ligne et sur les mesures politiques nécessaires pour l'encadrer et éviter les heures supplémentaires, les conditions de travail précaires et les salaires de misère.
- Le modèle d'affaires dominant dans l'industrie de la mode éphémère, basé sur une forte croissance constante, repose sur des conditions de travail inhumaines et entraîne d'énormes problèmes écologiques et climatiques. Nous nous demandons donc de plus en plus comment l'industrie textile pourrait être structurée de manière durable sur les plans social et écologique, et quelle voie elle devrait suivre pour se transformer en ce sens.

Les poisons mortels de Syngenta sous pression

Avec les Paraquat Papers, nous avons révélé que Syngenta et ses prédécesseurs connaissaient depuis des décennies la dangerosité de leur herbicide. Pourtant, la multinationale s'entête à commercialiser son paraquat. Par ailleurs, les exportations de « tueurs d'abeilles » depuis l'Europe jettent à nouveau une lumière crue sur le géant bâlois.

Depuis plus de vingt ans, nous luttons pour que le géant bâlois de l'agrochimie cesse de vendre l'un de ses produits les plus controversés, le paraquat. L'ingestion d'une infime quantité de cet herbicide entraîne presque toujours la mort. C'est pourquoi la Suisse, l'UE et de nombreux autres pays l'ont interdit sur leur sol. Mais Syngenta s'entête à le commercialiser en affirmant qu'il serait « sûr » tant qu'il est utilisé conformément aux instructions.

Les révélations scandaleuses de notre enquête

De nombreux documents internes dévoilés l'an dernier mettent à mal la crédibilité de cette affirmation. Avec Uneathed, la cellule enquête de Greenpeace UK, nous avons analysé des centaines de pages de correspondance

interne. Les conclusions que nous avons publiées au printemps 2021 sont sans appel : Syngenta et ses prédécesseurs connaissaient depuis des décennies la dangerosité du paraquat et savaient aussi que la dose d'agent vomitif ajoutée à l'herbicide ne permettait pas de prévenir les empoisonnements mortels. Pendant des années, par pur intérêt commercial, elles ont néanmoins affirmé aux autorités de surveillance que cet additif pouvait sauver des vies. Ces faits ont été confirmés par les déclarations exclusives d'un ancien employé de Syngenta, Jon Heylings, professeur en toxicologie. Entre temps, des milliers de personnes sont mortes d'empoisonnement au paraquat, la plupart dans des pays en développement et émergents.



LES PESTICIDES
HORS JEU

Les exportations de paraquat depuis la Suisse ont été interdites en 2020, mais Syngenta en produit encore des milliers de tonnes chaque année, principalement dans son usine de Huddersfield, au Royaume-Uni, pour les exporter en Inde, au Mexique ou en Afrique du Sud. Nous nous engageons pour qu'un terme soit mis à cette pratique et que le paraquat soit banni à l'international.

Le business juteux des « tueurs d'abeilles »

En automne 2021, nous avons eu accès à des données d'exportation qui étaient jusqu'alors confidentielles et avons constaté que les géants de l'agrochimie avaient exporté, en 2020, en quatre mois seulement, près de 3900 tonnes d'insecticides « tueurs d'abeilles » depuis l'UE. Il s'agit de trois produits à base de néonicotinoïdes, des substances dont il a été prouvé qu'elles sont extrêmement toxiques pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Bien que l'UE et la Suisse aient interdit ces insecticides sur leur propre sol, elles autorisent leurs entreprises à les produire dans l'UE à des fins d'exportation. Syngenta était responsable à elle seule de près des trois quarts du volume total. Parmi les principaux importateurs figurent le Brésil, l'Indonésie et l'Afrique du Sud, des pays d'une grande importance pour la biodiversité. Des résidus de ces pesticides

peuvent par ailleurs revenir en Europe dans les aliments importés.

L'UE prévoit désormais de mettre un terme à l'importation de produits alimentaires contenant des traces de pesticides contribuant aux problèmes environnementaux mondiaux, et notamment des néonicotinoïdes jugés « particulièrement toxiques pour les abeilles » et contribuant « de manière significative au déclin des populations de pollinisateurs », comme nous l'a indiqué la Commission européenne en octobre 2021.

En attendant, les exportations de ces pesticides sont toujours possibles depuis l'UE. Mais un changement de cap se profile : la Commission européenne s'est engagée, en octobre 2020, à mettre fin à cette pratique, dans le sillage de nos précédentes révélations. Au printemps 2021, le Conseil de l'UE a salué cette ambition de « jouer un rôle de premier plan au niveau international en faveur d'une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ». Mais sous la pression de plusieurs États membres – l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie notamment –, il est resté très ambigu quant à une possible interdiction d'exportation. D'autres États, tels que la Belgique, le Danemark et la France, nous ont indiqué être favorables à une telle interdiction. Tous les regards sont désormais tournés vers la Commission qui doit faire une proposition de loi concrète.

L'alliance toxique entre l'ONU et l'industrie des pesticides

Alors que les discussions avancent en Europe pour trouver une solution politique au problème des pesticides extrêmement dangereux, il manque toujours une réglementation effective de ces substances au niveau international. Si l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirment vouloir éliminer progressivement les pesticides les plus dangereux, il reste à voir si cet objectif sera traduit en actes.

Et l'ONU n'hésite pas à renforcer sa collaboration avec les producteurs de pesticides extrêmement dangereux : la FAO a récemment scellé un vaste partenariat stratégique avec leur principale association de lobbying, Croplife International. L'agence de l'ONU laisse ainsi entrer le loup dans la bergerie et entend travailler en étroite collaboration avec les entreprises qui ont causé une grande partie des problèmes. Public Eye s'y oppose avec de nombreuses organisations, scientifiques, agriculteurs, agricultrices et citoyen-ne-s du monde entier : en décembre 2021, plus de 187 000 signatures ont été remises à la FAO pour lui demander qu'elle mette un terme à cette alliance toxique. ■

Perspectives

- ▶ En 2022, l'UE doit enfin transformer ses paroles en actes. Nous exigeons des solutions politiques : le cycle toxique des exportations et importations de pesticides interdits doit prendre fin. La Suisse et le Royaume-Uni doivent aussi prendre des mesures en ce sens.
- ▶ Au niveau de l'ONU, des négociations vont avoir lieu au sujet de l'avenir des produits chimiques et pesticides dangereux. Nous nous engageons pour qu'un terme soit mis à l'utilisation des pesticides extrêmement dangereux d'ici à 2030. Une interdiction internationale est nécessaire pour empêcher effectivement la commercialisation de telles substances dans les pays où la réglementation est plus faible.
- ▶ Et nous continuerons bien sûr de pointer du doigt les multinationales de l'agriculture qui se déploient de plus en plus dans des régions particulièrement défavorisées.




CARTON ROUGE
POUR
les multinationales

Des collines de Guinée à l'Amazonie

Procès retentissants et enquête les pieds dans le brut : l'année 2021 aura été riche en émotion du côté de l'industrie du négoce. Alors que le législateur suisse refuse de faire son travail, il ne reste plus que la justice pour mettre un frein aux agissements des traders.

Nous vous le disions un peu plus haut (voir page 5), notre année a été marquée dès le mois de janvier par le procès de Beny Steinmetz pour corruption d'agent public étranger et faux dans les titres en vue d'obtenir un permis d'exploitation d'une mine de fer des collines de Simandou, en Guinée-Conakry. À ses côtés sur le banc des accusés : un intermédiaire un peu trop volubile et la fidèle administratrice de son groupe BSGR, véritable « tour de contrôle » genevoise chargée de la mise en place et de la gestion de la galaxie de sociétés écrans. Après un procès fleuve, qui a tenu en haleine des journalistes du monde entier, la juge a asséné son verdict le 22 janvier : coupable, coupable et coupable. La peine la plus lourde revient à Beny Steinmetz, autrefois au bénéfice du forfait fiscal genevois : cinq ans de prison ferme et 50 millions de francs de créance compensatrice pour avoir organisé un « pacte de corruption » avec l'épouse de l'ancien président guinéen Lansana

Conté. L'avocat du magnat des mines franco-israélien, Marc Bonnant, a immédiatement déclaré être prêt à « recourir jusqu'à Dieu, s'il le faut ». Il n'en aura pas eu le temps. L'avocat a affirmé à nos confrères de Gotham City ne plus représenter les intérêts de Beny Steinmetz. Les trois condamnés ont fait appel de leur jugement.

Un prédateur nommé Gunvor

En juin, Public Eye vous a emmené en Amazonie équatorienne. Cette terre sacrée pour les nombreuses ethnies autochtones de l'Orient équatorien ne se remet toujours pas des décennies d'extractivisme. Le brut tiré de son sol vient désormais alimenter les bénéfices de la société Gunvor qui s'est opportunément muée en intermédiaire entre la société nationale Petroecuador et ses homologues chinoises et thaïlandaise. Un ex-employé du négociant genevois, Raymond K., a admis en avril dernier

devant la justice états-unienne avoir versé 70 millions de dollars US de commissions entre 2012 et 2019, dont plus de 22 millions de dollars de pots-de-vin à trois fonctionnaires équatoriens afin d'obtenir des contrats favorables à Gunvor, déjà condamné en 2019 pour des faits similaires au Congo-Brazzaville. Nous sommes partis sur leur traces entre Quito, Lago Agrio et El Coca. Peu après la publication de notre enquête, le Ministère public de la Confédération a ouvert une procédure pénale contre inconnu en lien avec des actes présumés de corruption d'agents publics équatoriens et de blanchiment d'argent. Elle s'ajoute aux enquêtes déjà ouvertes par les justices équatorienne et états-unienne. ■

Perspectives

- Depuis quelques mois, tout semble s'accélérer dans les procédures qui visent Glencore. L'année dernière, le Ministère public de la Confédération avait finalement resserré son enquête sur le géant zougais de l'extraction et du négoce pour des suspicions de corruption en République démocratique du Congo. En juillet dernier, la justice états-unienne obtenait des aveux de l'un des anciens employés de Glencore quant à des pots-de-vin versés à des fonctionnaires au Nigeria, en échange de barils de brut. Signe de l'agitation qui règne du côté du siège de la multinationale, son directeur Ivan Glasenberg a pris sa retraite et le conseil d'administration a été presque entièrement remanié. Un verdict est attendu dans le courant de l'année 2022.
- En 2022, nous irons aussi enquêter jusqu'aux nouvelles frontières de l'exploitation des matières premières, ainsi que sur la subsistance de certaines énergies fossiles qui nous empoisonnent encore la vie. Soyez-en assurés, nous continuerons aussi à enquêter sur les transactions douteuses des multinationales des matières premières. Les prochaines à passer sur le gril ? Disons que c'est un secret de cuisine. Mais nous vous souhaitons déjà un bon appétit.

La volonté de réglementer les multinationales fait toujours défaut

L'initiative pour des multinationales responsables a été approuvée par la majorité de la population, mais n'a pas obtenu celle des cantons, ouvrant ainsi la voie au faible contre-projet proposé par le Parlement. Dans son ordonnance d'exécution, le Conseil fédéral a même réussi à rendre le texte encore plus inefficace.

L'année 2021 a malheureusement été marquée par l'inutile contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables, qui est le résultat inabouti et lacunaire d'un travail mené à la hâte par le Conseil fédéral. Nos revendications n'ont pas du tout été reprises : nous voulions, d'une part, empêcher que des entreprises suisses portent atteinte aux droits humains et à l'environnement dans le cadre de leurs activités internationales et, d'autre part, que les victimes de violations de droits humains perpétrées par ces entreprises puissent revendiquer leurs droits auprès de tribunaux helvétiques.

Le contre-projet comporte uniquement des obligations de communiquer des informations non financières, relatives par exemple à l'environnement ou au social, et des obligations de diligence raisonnable extrê-

mement limitées dans les domaines des minerais provenant de zones de conflit et du travail des enfants.

La réglementation suisse déjà désuète

La nouvelle « obligation de rendre compte » s'appuie sur les directives de l'UE concernant la publication d'informations non financières qui remontent à 2014 et sont en cours de révision en raison de la faiblesse de leur impact. Dans le domaine de l'obligation de diligence raisonnable, le contre-projet n'est qu'une pâle copie de la loi néerlandaise relative au travail des enfants et de l'ordonnance de l'UE sur les minerais provenant de zones de conflit. De plus, des lois imposant des obligations de diligence raisonnable contraignantes et exhaustives en matière de droits humains et d'environnement sont actuellement élaborées

dans l'UE comme aux Pays-Bas. La réglementation suisse des multinationales a donc déjà un train de retard avant même d'entrer en vigueur. Avec 87 autres organisations et plus de 20 000 personnes, Public Eye a participé à la procédure de consultation sur l'ordonnance d'exécution relative aux exigences de diligence raisonnable. Bien que son texte ait suscité de nombreuses critiques, le Conseil fédéral a mis en œuvre le contre-projet début 2022.

Plusieurs États européens nous devancent

Pendant ce temps, des pays prennent de l'avance sur nous en matière de réglementation des multinationales. En 2021, l'Allemagne a approuvé une loi sur les chaînes d'approvisionnement et la Norvège une sur la transparence, qui introduisent toutes deux des obligations de diligence raisonnable contraignantes et exhaustives en matière de droits humains et d'environnement. En outre, le Parlement européen a demandé en mars 2021 à la Commission européenne d'élaborer une loi sur les obligations de diligence et de responsabilité des entreprises. La Commission prévoit de publier sa proposition début 2022. Public Eye représente la coalition suisse pour les multinationales responsables au sein du comité de la European Coalition for Corporate Justice (ECCJ) et s'engage ainsi en faveur d'une loi solide pour une diligence raisonnable dans l'UE. ■

Perspectives

- ▶ En réaction aux récurrentes violations de droits humains et dégradations environnementales sur les chaînes de valeur internationales, nous nous engagerons en 2022 en faveur d'une réglementation des multinationales en Suisse et dans l'UE. Pour ce faire, nous réalisons des recherches et faisons la lumière sur des abus perpétrés par des entreprises suisses dans les secteurs des matières premières, du négoce agricole, du textile, de la chimie et de la pharma.
- ▶ En tant que représentants de la Suisse au sein de l'ECCJ, nous participerons activement à la réalisation de campagnes et au travail de plaidoyer de la société civile pour une réglementation des multinationales à l'échelle de l'UE.
- ▶ Nous travaillons en outre avec l'ECCJ et d'autres organisations partenaires du Canada, des États-Unis et de Grande-Bretagne sur le nouveau site web Business & Human Rights in Law, une plateforme qui documente, évalue et compare les évolutions législatives et les décisions de justice en matière de responsabilité des multinationales dans divers pays.



**JEUX TRUQUÉS &
COPINAGES**

Des négociants suisses propriétaires de plantations

Nos enquêtes ont montré que les grands négociants agricoles ont d'importantes filiales en Suisse. Notre reportage « Les territoires suisses d'outre-mer » a par ailleurs révélé que les négociants suisses sont aussi propriétaires de plantations entachées de divers abus.

Pendant longtemps, les négociants agricoles se sont présentés comme de simples entreprises de logistique dont l'activité se limitait à transporter des produits d'un point A à un point B. Mais ils sont devenus depuis longtemps des multinationales de l'agroalimentaire fortement intégrées et ont développé leurs activités sur les chaînes de valeur internationales, souvent jusqu'à l'étape de la culture des matières premières. Dans le contexte de cette évolution, Public Eye a pour la première fois analysé de façon systématique où et quelles surfaces de terres les négociants suisses contrôlent à travers le monde, et quelles matières premières agricoles ils cultivent. Nous avons en outre étudié quels abus sont perpétrés en lien avec leurs plantations.

Les plantations des négociants suisses

Les plantations contrôlées par des négociants suisses couvrent un total de plus de 2,7 millions d'hectares, soit plus de six fois la surface des terres assolées suisses ou cinquante fois celle du Lac de Constance. Dans notre recherche réalisée avec des organisations partenaires dans les pays producteurs, nous avons pu identifier un total de 561 plantations contrôlées par des négociants agricoles suisses dans 24 pays. En termes de surface, la grande majorité de ces terres sont exploitées pour la production de canne à sucre, suivie du palmier à huile.

En contrôlant directement la production des matières premières agricoles, plutôt que de les acquérir auprès de fournisseurs, les négociants ont une responsa-

bilité plus directe sur les conditions de production et de travail sur ces plantations, tout comme sur les questions de droit foncier et d'impact environnemental qui les entourent. Dans le cadre de nos recherches, nous avons constaté divers abus perpétrés sur les plantations de négociants suisses.

Dégâts environnementaux, conséquences des pesticides et accaparement de terres

Le négociant Biosev, par exemple, cultive de la canne à sucre depuis des années dans la région brésilienne de Lagoa da Prata sur certaines plantations sans licence environnementale, ce qui lui a même valu une plainte du ministère public de l'État du Minas Gerais. En Indonésie, des communautés autochtones sont privées de leurs moyens de subsistance à cause d'une plantation de palmiers à huile de Cargill. Ce conflit, qui dure depuis plus de vingt ans, n'a toujours pas pu être résolu dans le respect des droits des peuples autochtones. Des expulsions ont été perpétrées en Ouganda, au Laos et en Tanzanie à cause de plantations de caféiers de négociants suisses.

Malgré ces nombreux abus, le Conseil fédéral et le Parlement refusent toujours de régler le secteur des matières premières agricoles. Les pays voisins de la Suisse et l'UE cherchent à combler au moins un peu ces

lacunes en imposant un devoir de diligence raisonnable. Il serait urgent qu'une telle démarche soit entreprise ici si la Suisse officielle prenait réellement à cœur le respect des êtres humains et de l'environnement. Pour l'instant, elle n'a pas vraiment l'air de s'en soucier. C'est pourquoi Public Eye continue de réclamer la création d'une autorité de surveillance du marché des matières premières pour la Suisse. ■

Perspectives

- Nous illustrerons le reportage sur les propriétés foncières des négociants agricoles suisses à l'aide d'un cas spécifique, et révélerons les abus perpétrés en lien avec des plantations détenues par l'une de ces entreprises, ainsi que les conséquences dramatiques pour la population des pays producteurs de matières premières.

La politique commerciale suisse enfin sur la bonne voie ?

L'accord de libre-échange avec l'Indonésie a montré que la société civile doit maintenir sa pression pour que la politique commerciale suisse prenne enfin une voie plus durable. Avec nos organisations partenaires, nous nous engageons pour qu'elle ne s'arrête pas à mi-chemin.

La position de Public Eye au sujet du référendum sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie a été un défi en termes de communication. Nous avons, d'une part, clairement identifié et critiqué les faiblesses de l'accord et, d'autre part, soutenu l'approche, novatrice pour un accord de libre-échange suisse, de réduction des droits de douane accordée exclusivement pour de l'huile de palme pouvant attester du respect de certaines exigences de durabilité. Public Eye demande depuis des années que de telles conditions soient imposées mais le Conseil fédéral s'y était jusqu'alors catégoriquement opposé. Nous estimons que cette volte-face est le fruit de la forte pression que nous avons constamment exercée sur le gouvernement suisse pour qu'il oriente sa politique commerciale sur une

voie plus durable et qu'il soit plus cohérent vis-à-vis de ses engagements internationaux.

Avant et après le référendum, nous avons par ailleurs souligné que nous attendions aussi une telle approche dans les accords à venir et pour d'autres produits problématiques. Dans le cadre de la consultation sur les dispositions d'exécution, nous avons ainsi demandé, au-delà de certaines améliorations concrètes, que cette approche novatrice soit systématiquement développée et qu'elle fasse désormais partie intégrante de la politique commerciale suisse. Nous verrons si le gouvernement a entendu notre appel quand l'accord entre l'AELE et les États du Mercosur en Amérique du Sud sera publié. Si celui-ci ne prévoit pas de conditions contraignantes de durabilité

pour l'octroi de réductions de droits de douane, Public Eye s'opposera avec véhémence à sa ratification.

La Suisse fait blocage

L'année dernière, nous avons poursuivi notre engagement contre la monopolisation des semences. Il est de notoriété publique que la Suisse exige régulièrement dans ses accords de libre-échange des lois strictes en matière de protection des obtentions végétales, ce qui empêche les agriculteurs et agricultrices d'utiliser librement leurs semences. Cette libre utilisation est justement un pilier central de la souveraineté alimentaire et de l'application du droit à l'alimentation.

Pour dénoncer les conséquences négatives de lois strictes en matière de protection des obtentions, Public Eye a organisé, en collaboration avec ses partenaires de la coalition sur les semences, une action de protestation devant le siège de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) à Genève. L'UPOV joue un rôle moteur dans les efforts d'extension internationale des droits de propriété intellectuelle sur les semences, et la Suisse est son alliée complaisante. Malgré tous nos efforts de plaidoyer, le Conseil fédéral ne se montre toujours pas disposé à aborder cette question et à renoncer à ses exigences problématiques. ■

Perspectives

► Depuis plus de dix ans, Public Eye s'engage pour que la Suisse tienne compte des conséquences négatives de ses accords de libre-échange sur l'environnement et les droits humains avant de les signer. Ce combat semble porter ses premiers fruits : le Conseil fédéral élabore actuellement un rapport, qui devrait sortir en 2022, sur les possibilités de réaliser de telles analyses d'impact. Nous profiterons de cette occasion pour mettre cette importante question à l'ordre du jour des discussions politiques et analyserons de près les considérations du Conseil fédéral. Nous nous assurerons que des questions critiques soient posées au Parlement et exigerons du Conseil fédéral qu'il se charge rapidement de la mise en œuvre de son rapport – plutôt que de s'arrêter à mi-chemin.



Des sanctions contre
les simulateurs

Sensibilisation dans les écoles

Malgré le contexte sanitaire défavorable aux visites dans les écoles, notre équipe de bénévoles a redoublé d'efforts et de créativité pour conjuguer restrictions et sensibilisation: une exposition sur la mode éphémère a circulé dans huit écoles romandes.

En début d'année, un nouveau groupe de sensibilisation dans les écoles a vu le jour dans le canton de Vaud. Mettant à profit le temps d'arrêt imposé par la pandémie, ce petit noyau a travaillé d'arrache-pied pour pouvoir intervenir auprès des élèves dès que la situation sanitaire le permettrait. En parallèle, nos bénévoles ont reproduit la dizaine de panneaux de l'exposition «Fast fashion: un drame social et écologique», conçue par le groupe genevois. L'exposition a été inaugurée en septembre au Collège Arnold Reymond de Pully, puis hébergée au Collège de Nyon Marens, complétant ainsi la tournée genevoise dans six établissements scolaires.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la première intervention de la nouvelle équipe est déjà prévue, début 2022 dans un collège de Fribourg. Et leurs collègues de Genève reprendront également du service dès le début de l'année. Bravo à nos bénévoles pour leur engagement! ■



Réunion de l'équipe de visite dans les écoles. Zurich, novembre 2021.

Plus d'informations: publiceye.ch/ecoles

Vous souhaitez rejoindre le groupe de sensibilisation dans les écoles à Genève ou Lausanne? Écrivez-nous à l'adresse ecole@publiceye.ch.

Militer au temps du Covid-19, chapitre 2

Pour la deuxième année consécutive, les groupes régionaux de Public Eye ont dû faire preuve d'inventivité pour soutenir notre travail d'information et de sensibilisation. En 2021, ils ont notamment participé à la campagne internationale #PayYourWorkers et à une recherche participative sur la corruption.

Après l'intense campagne de votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, 2021 s'annonçait bien calme pour nos groupes régionaux, la plupart des festivals et autres événements auxquels ils participent habituellement ayant été annulés en raison du contexte sanitaire. Nos bénévoles ont toutefois rapidement imaginé de nouvelles formes d'actions !

En début d'année, la période de repli forcé a donné l'occasion à nos bénévoles d'obtenir des informations de première main sur nos recherches lors de deux webinaires avec nos expert-e-s. Les membres des groupes régionaux se sont également retrouvés en visioconférence afin de maintenir les liens et d'échanger sur des sujets d'actualité.

Des actions en présentiel et virtuelles

En février, nos bénévoles ont mené une première action symbolique devant le siège de Nestlé à Vevey, pour faire

connaître le procès en cours aux États-Unis, où la multinationale est menacée d'une plainte pour complicité d'esclavage d'enfants dans des plantations de cacaoyers en Côte d'Ivoire. Les photos de l'action ont circulé sur les réseaux sociaux.

En mai, le groupe régional genevois a collaboré avec l'association « Étudiant-e-s pour le Développement Durable » de l'Université de Genève pour soutenir la campagne internationale #PayYourWorkers. Cet appel urgent demande aux enseignes de la mode de garantir le versement des salaires et indemnités de licenciement durant la pandémie, et de respecter le droit du travail. Une série de portraits a été diffusée sur les réseaux sociaux.

En juin, plusieurs bénévoles ont participé à une enquête de notre journaliste d'investigation Adrià Budry Carbó en menant une recherche participative sur les fiduciaires et cabinets d'avocat-e-s suisses actifs dans la

création de sociétés boîtes aux lettres, dans le cadre de notre campagne sur la corruption. Lancée en septembre, la campagne a permis de récolter plus de 24 000 signatures pour inciter Ueli Maurer à agir contre la corruption et le blanchiment d'argent. Chaque paraphe représentant un faux billet de mille, une valise contenant plus de 24 millions de « francs » a été remise à Berne en janvier 2022. Les groupes régionaux ont contribué à cette opération par leur récolte intensive de signatures au Festival Alternatiba, et dans les rues de Genève, Lausanne, Morges et Vevey.

Agir ensemble pour un monde plus juste

En novembre a eu lieu le premier « Forum des ONG » à l'Université de Lausanne, en collaboration avec Amnesty International, European Youth Parliament, Greenpeace, Mosaique, Peace Brigades International, Rock your life! et Step into Action. Épaulés par le secrétariat, deux membres du groupe Vaud ont pu présenter le travail de Public Eye et échanger avec un large public intéressé par le bénévolat. La prochaine édition est d'ores et déjà prévue.

Un grand merci à vous, chères et chers bénévoles, pour votre engagement indéfectible qui contribue largement au succès de nos campagnes – malgré une situation sanitaire plus qu'incertaine! ■



Rejoignez notre équipe de bénévoles

Les neuf groupes régionaux de Public Eye apportent une contribution essentielle à notre travail d'information et de sensibilisation. Engagez-vous avec nous pour un monde plus juste en intégrant un groupe régional en Suisse romande (Genève ou Vaud).

Contact en Suisse romande: regional@publiceye.ch /

Tél: 021 620 03 03 (Aline von Mühlennen)

Contact en Suisse alémanique: regurs@publiceye.ch /

Tél: 044 277 79 99 (Ursina Mayor / Ursula Haller)

Plus d'informations: publiceye.ch/groupe-regionaux

Organisation

ORGANES ET STRUCTURE

Responsabilité et décisions

Public Eye est une association organisée de manière transversale au sein de laquelle la participation et la prise de décision, selon le mode consensuel, occupent une place privilégiée.

La direction collégiale de Public Eye est assurée par quatre personnes. Le département thématique est placé sous la responsabilité de Christa Luginbühl et d'Angela Mattli. Christian Engeli est responsable du département communication et promotion et Alessandra Silauri du département finances et administration.

Une équipe solide

Au 31 décembre 2021, les deux bureaux de Public Eye, à Lausanne et à Zurich, comptaient un total de 35 collaborateurs et collaboratrices permanent-e-s qui ont en outre bénéficié du soutien de chargé-e-s de projets thématiques et de stagiaires engagé-e-s pour une durée déterminée. À ces personnes s'ajoutent deux bénévoles responsables des visites dans les écoles en Suisse alémanique (voir composition de l'équipe, pages 40 et 41). Les collaborateurs et collaboratrices de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des services publics (SSP). Une commission du personnel, composée de

quatre personnes, représente les intérêts des collaborateurs et collaboratrices vis-à-vis de la direction et du comité.

Un fort engagement du comité

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses onze membres assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation, notamment en matière de finances et ressources humaines. Conformément aux statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont chacune représentées par au moins quatre membres au sein du comité (voir page 39). Celui-ci s'est réuni cinq fois en 2021, et son engagement à titre bénévole a représenté 655 heures de travail.

Assemblée générale

En raison de la situation due au Covid, l'assemblée générale s'est encore déroulée en 2021 sous forme écrite. 1093 membres y ont participé et ont approuvé à l'unanimité les comptes annuels 2020. ■

Organigramme

(Situation au 31 décembre 2021)



Public Eye a deux secrétariats, l'un à Lausanne et l'autre à Zurich, qui s'occupent également des membres et des donateurs et donatrices de la Suisse italienne. Le personnel salarié des deux bureaux a été épaulé par de nombreux bénévoles et par les neuf groupes régionaux. En Suisse alémanique, Public Eye peut également compter sur l'engagement bénévole de son équipe de visite dans les écoles. ■



Alessia Jemetta, Fred Sommer, Thomas König, Christophe Siegenthaler, Pierrette Rohrbach, Beata Hochstrasser, Zineb Benkhelifa, Yann Lenggenhager et Claudia Frick. Aline Gavillet et Res Peter manquent sur la photo.

Le comité

Présidente

- ▶ **Pierrette Rohrbach**, membre du Conseil de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO). Membre du comité de Public Eye depuis 2007, présidente de Public Eye au niveau national depuis 2012, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines.

Vice-présidence

- ▶ **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres (islamologie), assistante de direction de l'Association suisse des artistes de la scène et déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines.
- ▶ **Christophe Siegenthaler**, licence en économie politique, chef de service à l'Office fédéral de la statistique. Au comité depuis 2012, membre de la commission financière.

Autres membres du comité

- ▶ **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits humains, juriste au Centre Social Protestant Vaud depuis 2002. Au comité depuis 2016.
- ▶ **Aline Gavillet**, intervenante sociale, programme de prévention et d'accompagnement concernant la consommation de psychotropes à l'adolescence du CHUV. Au comité depuis 2020.
- ▶ **Beata Hochstrasser**, licence en lettres. Management d'organisations à but non lucratif. Au comité depuis 2016, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines.
- ▶ **Alessia Jemetta**, formation en sciences infirmières, infirmière en santé mentale à Berne. Au comité depuis 2018.
- ▶ **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.
- ▶ **Yann Lenggenhager**, ancien délégué du CICR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, professeur d'histoire au niveau gymnasial dans plusieurs écoles du canton de Zurich, militant pour les droits humains. Au comité depuis 2020.
- ▶ **Res Peter**, pasteur de la paroisse réformée de Baden. Au comité depuis 2018.
- ▶ **Alfred Sommer**, master en administration publique, consultant indépendant. Au comité depuis 2015, membre de la commission financière et de la délégation pour les questions de ressources humaines.

L'équipe

Situation au 31 décembre 2021

PROGRAMMES THÉMATIQUES (11,6 équivalents plein temps)

- ▶ **Thomas Braunschweig**, politique commerciale (ZH)
- ▶ **Adrià Budry Carbó**, matières premières et corruption (LS)
- ▶ **Anina Dalbert**, économie et droits humains (ZH)
- ▶ **Agathe Duparc**, matières premières et corruption (LS)
- ▶ **Patrick Durisch**, politique santé (LS)
- ▶ **Laurent Gaberell**, agriculture et alimentation (LS)
- ▶ **David Hachfeld**, Campagne Clean Clothes (ZH)
- ▶ **Gabriela Hertig**, politique santé (ZH)
- ▶ **Carla Hoinkes**, agriculture et alimentation (ZH)
- ▶ **Timo Kollbrunner**, enquêtes et reportages (ZH)
- ▶ **Silvie Lang**, matières premières agricoles (ZH)
- ▶ **Christa Luginbühl**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Angela Mattli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **David Mühlemann**, matières premières et finance (ZH)
- ▶ **Elisabeth Schenk**, Campagne Clean Clothes (ZH)*

COMMUNICATION ET PROMOTION (9,1 équivalents plein temps)

- ▶ **Ariane Bahri**, magazine et publications (LS)
- ▶ **Roman Bolliger**, promotion et récolte de fonds (ZH)
- ▶ **Oliver Classen**, responsable médias (ZH)
- ▶ **Christian Engeli**, responsable du département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- ▶ **Floriane Fischer**, communication en ligne (LS)
- ▶ **Daphne Grossrieder**, communication en ligne (ZH)*
- ▶ **Rebekka Köppel**, communication en ligne (ZH)
- ▶ **Ursina Mayor**, coordination du bénévolat (ZH)
- ▶ **Aline von Mühlennen**, récolte de fonds et bénévolat (LS)
- ▶ **Romeo Regenass**, magazine et publications (ZH)
- ▶ **Chantal Sierro**, financement des projets et legs (ZH)
- ▶ **Géraldine Viret**, responsable médias (LS)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- ▶ **Florian Duss** et **Eva Sutter** (ZH)

FINANCES ET ADMINISTRATION (5,8 équivalents plein temps)

- ▶ **Cornelia Celio**, comptabilité et administration du personnel (ZH)
- ▶ **Baptiste Corthay**, comptabilité, administration du personnel et informatique (LS)
- ▶ **Lupe Esteves**, comptabilité et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Ursula Haller**, administration et bénévoles (ZH)
- ▶ **Sibylle Müller**, administration et suivi des membres (LS)
- ▶ **Silvia Ramseier**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Sasha Roderer**, administration et suivi des membres (ZH)
- ▶ **Danielle Schoenenberger**, administration et bénévoles (LS)
- ▶ **Alessandra Silauri**, responsable du département et membre de la direction (LS)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2021

- ▶ **Sonia Cirillo**, finances et informatique (ZH)
- ▶ **Anne Fishman**, matières premières et finance (LS)
- ▶ **Andreas Missbach**, responsable de département et membre de la direction (ZH)
- ▶ **Urs Rybi**, matières premières et corporate accountability (ZH)

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2021 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

À propos des illustrations

Le monde idéal des images Panini ou des magouilles en coulisses ?

Cette année, nos photos d'équipe vous font découvrir les coulisses du monde (pas si) étincelant du football. Comme souvent, tout ce qui brille n'est pas or...

Sauf indication contraire, toutes les photos ont été réalisées par la photographe Marion Nitsch en collaboration avec la graphiste Karin Hutter.

À noter que lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'ont pas pu être présent-e-s : Laurent Gaberell, David Hachfeld, Gabriela Hertig, Carla Hoinkes, Sibylle Müller, Danielle Schoenenberger et Géraldine Viret.

Votre soutien, c'est notre force

Depuis plus de cinquante ans, de nombreuses personnes s'engagent aux côtés de Public Eye pour un monde plus juste : cette persévérance et ce précieux soutien ont fait de Public Eye un acteur incontournable de la société civile suisse. Merci infiniment !

Plus de 28 000 membres nous soutiennent et nous donnent le poids nécessaire pour faire entendre nos revendications politiques. C'est grâce à leur soutien et à celui de tous nos donateurs et donatrices que nous sommes en mesure de poursuivre notre travail de recherche et de campagne en toute indépendance.

Nous tenons aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pensé à nous dans leurs dernières volontés. Chaque don par testament nous permet de réaliser des projets supplémentaires et de renforcer notre action.

Une partie de notre travail repose par ailleurs sur le précieux soutien de paroisses, fondations et autres organisations. En 2021, les institutions suivantes nous ont soutenus par une contribution financière de plus de 10 000 francs : la Fédération genevoise de coopération (FGC), l'Église catholique de la Ville de Lucerne, la Commission Terre Nouvelle de la communauté des paroisses

réformées de Berne, le Provincialat des capucins suisses, Infomaniak, les fondations Alfred Richterich, Corymbo, Däster-Schild, Edith Maryon, Salvia ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées. Nous les remercions chaleureusement pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Donner de son temps

Mais Public Eye ne serait rien sans ses nombreux bénévoles : neuf groupes régionaux engagés et une équipe de visite dans les écoles qui portent nos messages dans la rue et les salles de classe. Nous tenons aussi à remercier le comité et ses onze membres qui s'engagent aussi gracieusement.

En 2022, nous allons poursuivre sans relâche notre travail pour un monde plus juste et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur l'indéfectible soutien de nos membres, de nos donatrices et de nos donateurs, ainsi que des organisations qui adhèrent à notre cause. ■

Rapport financier 2021

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LA SWISS GAAP RPC 21

Commentaires

Grâce à votre solidarité, Public Eye a enregistré en 2021 des recettes d'un peu plus de 5,8 millions de francs. Ce montant est supérieur à celui de l'année précédente, déjà élevé du fait de la très forte mobilisation pour la campagne de votation sur les multinationales responsables. Nous bouclons l'année 2021 avec un résultat financier de 462 442 francs, 28 000 membres et plein de projets pour la nouvelle année.

Le montant des cotisations des membres a augmenté de 3,9 % et atteint pour l'année 2021 un total de 1,97 million de francs. La croissance du nombre de membres – grâce notamment à l'envoi de tous-ménages – est réjouissante et nous permet de franchir en 2021 le cap des 28 000 membres. Les dons reçus sont légèrement inférieurs à 2020, mais se montent tout de même à plus de 3 millions de francs. Le montant des legs obtenus en 2021 est de 253 699 francs. Les produits liés aux programmes se montent à 527 091 francs. Ils sont inférieurs à ceux de 2020 mais nous ont permis de couvrir une partie importante des coûts des projets. Les charges de personnel sont pratiquement égales à celles de l'année précédente. Les charges administratives sont inférieures, malgré les dépenses supplémentaires ponctuelles liées à l'élaboration de la nouvelle stratégie 2022–2025.

Un beau résultat final

Grâce à une très bonne maîtrise des charges, au fort engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs malgré des conditions de travail particulières, à la fidélité de nos membres et la solidarité de nos donateurs et donatrices, le résultat financier annuel se solde par un bénéfice de 462 442 francs.

Le fonds affecté aux projets, essentiellement constitué de contributions liées à des projets provenant de fondations et d'institutions, a été entièrement utilisé et enregistre à fin 2021 un solde de zéro franc.

Nous avons attribué au capital lié au personnel 200 000 francs et au capital lié pour la régulation des legs 150 000 francs. Ainsi, le capital de l'organisation s'élève, après boucllement, à plus de 4,7 millions de francs.

Bilan

Actif	31.12.2021		31.12.2020		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Actif circulant					
Liquidités	4 419 357	84	4 524 189	90	-2
Créances ¹	604 633	12	204 313	4	196
Stocks	1 704	0	5 189	0	-67
Comptes de régularisation actifs ²	112 292	2	169 786	4	-34
Total actif circulant	5 137 986	98	4 903 477	98	5
Actif immobilisé					
Immobilisations financières ³	17 601	0	22 343	0	-21
Dépôt de garantie	42 377	1	42 372	1	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	37 910	1	58 989	1	-36
Total actif immobilisé	97 889	2	123 704	2	-21
Total actif	5 235 875	100	5 027 181	100	4
Passif					
	CHF	%	CHF	%	Évolution %
Engagements à court terme					
Dettes ⁴	216 733	4	191 815	4	13
Provision à court terme ⁵	0	1	150 000	3	-100
Comptes de régularisation passifs	33 828	1	77 103	2	-56
Régularisation vacances heures supplémentaires	293 268	6	366 263	7	-20
Total engagements à court terme	543 830	10	785 179	16	-31
Total capital des fonds	0	0	12 398	0	-100
Total engagements à court terme et fonds affectés	543 830	10	797 577	16	-32
Capital de l'organisation					
Capital lié au plan social	600 000	11	600 000	12	0
Capital lié au personnel	1 080 000	21	880 000	17	23
Capital lié aux projets	984 864	19	984 864	20	0
Capital lié pour la régulation des legs	500 000	10	350 000	7	43
Capital libre	1 527 181	29	1 414 740	28	8
Total capital de l'organisation	4 692 045	90	4 229 604	84	11
Total passif	5 235 875	100	5 027 181	100	4

Comptabilité

Produits	2021		2020		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Dons	3 064 022	53	3 137 414	54	-2
Legs	253 699	4	136 934	2	85
Cotisations des membres	1 974 300	34	1 900 875	33	4
Produits liés aux programmes	527 091	9	611 132	11	-14
Ventes et autres produits	13 837	0	20 955	0	-34
Total produits d'exploitation	5 832 949	100	5 807 310	100	0
Charges	2021		2020		Évolution
	CHF	%	CHF	%	
Charges de projets					
Charges de personnel	-2 797 678	48	-2 717 577	46	3
Charges de projets ⁶	-979 036	17	-1 126 932	20	-13
Total charges de projets	-3 776 713	65	-3 844 509	66	-2
Charges de collecte de fonds et de publicité générales					
Charges de personnel	-245 453	4	-276 492	5	-11
Suivi des membres et récolte de fonds ⁷	-622 991	11	-464 449	8	34
Total charges de collecte de fonds et de publicité générales	-868 444	15	-740 941	13	17
Charges d'administration					
Charges de personnel	-585 226	10	-544 691	10	7
Charges administratives	-140 271	2	-174 421	3	-20
Total charges d'administration	-725 497	12	-719 112	13	1
Total charges	-5 370 654	92	-5 304 562	92	1
Résultat d'exploitation	462 295	8	502 748	9	-8

	2021		2020		Évolution
	CHF	%	CHF	%	%
Résultat financier	-12 251	0	-31 203	-1	-61
Total résultat hors exploitation et exceptionnel	0	0	11 146	0	-100
Résultat avant variation du capital des fonds	450 044	8	482 691	8	-7
Variation des fonds affectés ⁸	12 398	0	117 065	2	-89
Résultat annuel (avant utilisations/allocation capital de l'organisation)	462 442	8	599 756	10	-23
Variation du capital de l'organisation					
Variation du capital lié	-350 000	-6	-250 000	4	40
Variation du capital libre	-112 442	-2	-349 756	6	-68
	0		0		0

Notes

- Les créances comprennent notamment 553 370 francs de réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension qui ont été payées par avance.
- Les comptes de régulation des actifs comprennent environ 112 000 francs de produits à recevoir qui concernent l'année 2021.
- Public Eye détient des actions des entreprises qu'elle a cofondées ou auprès d'entreprises

dont elle dénonce les pratiques, pour pouvoir intervenir lors des assemblées générales de ces dernières.

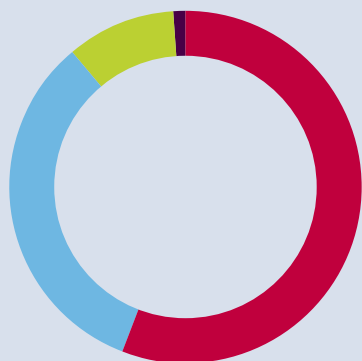
- Il s'agit de créanciers usuels qui n'ont pas encore été payés.
- La provision pour une procédure juridique a été entièrement dissoute en 2021, car il n'y a plus de procès en cours.
- En 2021, les charges de projet sont inférieures

à celles de l'année dernière. Ceci est dû principalement à la dissolution d'une provision.

- Les coûts plus élevés de récolte de fonds cette année sont dus aux tous-ménages envoyés en Suisse romande et alémanique.

⁸ 391 100 francs ont été attribués aux fonds affectés et 403 498 francs ont été prélevés, ce qui traduit cette variation du fonds susmentionné.

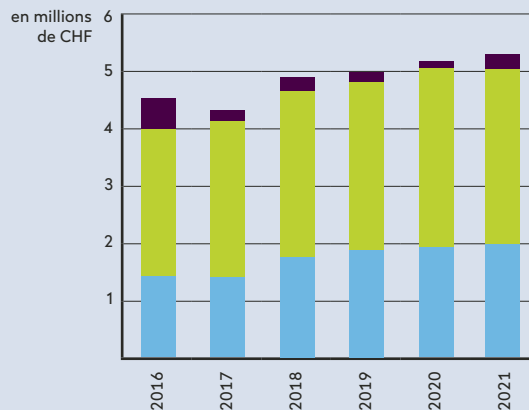
Recettes



- 57 % Dons et legs
- 33 % Cotisations
- 9 % Produits liés aux programmes
- 1 % Ventes et autres produits

En 2021, Public Eye est financée à 90 % par les cotisations des membres, les dons et les legs. La plupart des financements de projets proviennent de fondations, de paroisses et d'institutions publiques. Les autres recettes sont des bénéfices provenant de la vente de produits et des honoraires.

Évolution des cotisations, des dons et des legs



- Legs
- Dons
- Cotisations/abonnements

Public Eye enregistre une croissance des recettes réjouissante. Les recettes provenant des dons ont légèrement diminué. Les recettes provenant des cotisations des membres ont augmenté grâce notamment à l'envoi de tous-ménages. Les revenus des legs sont sujets à fluctuations. En 2021, ils sont, avec 253 699 francs, proches de nos attentes.

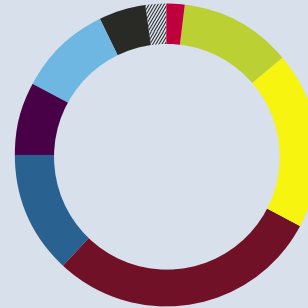
Répartition des dépenses



- 70 % Programmes et campagnes
- 16 % Récolte de fonds et publicité
- 14 % Administration

70 % (année précédente 72 %) des dépenses (personnel compris) sont consacrées au travail lié aux projets. Les charges administratives s'élèvent à 14 % (année précédente 14 %) et les dépenses pour le suivi des membres et la collecte de fonds à 16 % (année précédente 14 %). Les coûts administratifs sont restés stables par rapport à l'année dernière. L'augmentation des dépenses liées au suivi des membres et à la récolte de fonds est due à l'intensification des efforts de recrutement de nouveaux membres.

Répartition des dépenses par programme



- 2 % Politique commerciale
- 12 % Agriculture (pesticides)
- 19 % Santé
- 29 % Finance et fiscalité
- 13 % Matières premières
- 8 % Matières premières agricoles
- 10 % Campagne Clean Clothes
- 5 % Multinationales responsables
- 2 % Projets transversaux

Les charges liées aux projets se montent à 3776713 francs (personnel compris), 29 % sont imputables au domaine finance et fiscalité à travers la campagne contre la corruption et 19 % au domaine de la santé dans lequel de nombreuses recherches et publications ont été faites en rapport avec le Covid-19. L'ampleur des dépenses par thématique dépend généralement des campagnes choisies et ne reflète pas l'importance attribuée aux thèmes d'investigation.



Tél. +41 44 444 35 55
 Fax +41 44 444 35 35
 www.bdo.ch

BDO SA
 Schiffbaustrasse 2
 8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
 à l'Assemblée générale de la

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital et annexe) de la Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC Z1, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 2 février 2022

BDO SA

Marco Beffa

Expert-réviseur agréé

ppa. Emanuel Carvalho

Réviseur responsable
 Expert-réviseur agréé

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2021. Les comptes 2021 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

L'intégralité des comptes annuels établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables SWISS GAAP RPC est disponible en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peut être commandée auprès du secrétariat.

Contact: 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye – une association fondée sur la Déclaration de Berne

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. Depuis plus de cinquante ans, Public Eye reste fidèle à la vision et aux valeurs de ses fondatrices et fondateurs, qui proposaient de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Alors que les populations vulnérables des pays défavorisés sont contraintes d'accepter des conditions de travail indignes, subissent les conséquences de la dégradation de leur environnement, vivent en dessous du seuil de pauvreté et voient leurs droits humains bafoués, la Suisse bénéficie d'une prospérité grandissante. Elle joue un rôle de premier plan dans des secteurs économiques cristallisant les dérives d'une mondialisation poussée à l'extrême.

Par son importance économique et financière, l'influence de ses multinationales et ses habitudes de consommation, la Suisse participe au maintien des inégalités. Public Eye se donne pour mission de regarder là où les sociétés préféreraient que leurs activités restent dans

l'ombre, de dénoncer leurs méfaits et de proposer des mesures concrètes pour y remédier.

Par son travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, elle fait entendre la voix de ses quelque 28 000 membres pour une Suisse responsable et s'engage également au sein de réseaux internationaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile. ■

► Plus d'informations : publiceye.ch






Depuis plus de cinquante ans, Public Eye porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays défavorisés. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 28 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | CH-1006 Lausanne
+41 (0) 21 620 03 03 | contact@publiceye.ch
Compte postal 10-10813-5

publiceye.ch

 [PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse)
 [@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse)
 [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

